

MONACO

VIVRE MA VILLE



N°12

JANVIER / FÉVRIER / MARS

2007

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE MONACO



Actualités

Elections communales

Fight AIDS Monaco

Animations Manifestations

Village de Noël

Zoom

La Cellule Animations

Exposition

L'Himalaya à Monaco

Ecole Supérieure d'Arts Plastiques

Louis Notari



ÇA S'EST PASSÉ

Retour sur le 19 novembre 2006, jour de Fête Nationale.



Edito



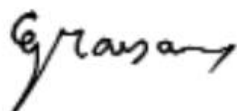
Ce numéro est celui des fêtes de fin d'année et, cette année encore, la Mairie s'est employée à rendre la Principauté encore plus éclatante avec de nouvelles illuminations et un village de Noël, toujours plus chaleureux et animé. L'occasion nous est donnée de faire un zoom sur le service qui, tout au long de l'année, travaille dans l'ombre pour que les animations satisfassent petits et grands.

La rubrique culturelle de notre magazine vous propose un portrait du grand écrivain en langue monégasque Louis Notari, mais également un voyage en Himalaya à travers des expositions, des films et des conférences à la Salle du Canton-Espace Polyvalent.

Générosité et responsabilité guident l'action quotidienne de l'association de S. A. S. la Princesse Stéphanie, Fight Aids Monaco auprès des malades du SIDA et de leurs familles. En Principauté comme ailleurs, le SIDA est l'affaire de tous. Le 22 février 2007 au Grimaldi Forum, c'est la comédie musicale « le Roi Soleil » qui sera jouée au profit de cette association.

Dans le cadre des informations civiques, nous annonçons le vote par procuration, une nouvelle disposition qui sera effective pour les élections communales de mars 2007. Une information générale sur le déroulement des élections accompagne ce dossier.

Les membres du Conseil Communal et moi-même vous souhaitons un très joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.



Georges MARSAN
Maire de Monaco

Sommaire

Actualités 2



Élections communales 4
■ Le déroulement des élections

Lutte contre le SIDA 10
■ Fight AIDS Monaco



Animations
Manifestations 12
■ Village de Noël

Zoom 16
■ La Cellule Animations



Exposition 18
■ L'Himalaya à Monaco

Ecole Supérieure d'Arts Plastiques 22
■ Un cursus sur 5 ans



Identité Monégasque 24
■ Louis Notari



Agenda 28

Infos pratiques 29

Les infos à travers la ville

Fédération Monégasque de Football

L'équipe nationale monégasque de football a participé, du 20 au 25 novembre 2006 à Hyères, à la Viva World Cup, dotée du Trophée « Nelson Mandela ». Monaco a été finaliste de cette compétition qui rassemble les équipes non affiliés à la FIFA en un tournoi composé, cette année, de 4 équipes.

Le nouveau maillot de l'équipe a été présenté aux sponsors et aux institutions qui ont supporté la Fédération Monégasque de Football, le 16 novembre 2006, en présence de M. le Maire et du Chef du Service Municipal des Sports et des Etablissements Sportifs.



Participation du Jardin Exotique à « Monacology »

Organisée par l'Association « Act for Nature » et le Stars'n Bar, Monacology a pour but de sensibiliser le grand public, et particulièrement les enfants, aux problèmes environnementaux. La prochaine édition se déroulera du 4 au 10 juin 2007.

Du 5 au 11 juin 2006, le Jardin Exotique de Monaco a participé à Monacology en proposant deux actions :

- Le site du Jardin Exotique présentait 4 tortues à éperons *Geochelone sulcata*. Ces tortues, les plus grosses tortues continentales, proviennent des régions sahélo sahariennes d'Afrique de l'Ouest. Leur environnement naturel a été reconstitué avec du sable au niveau du plateau supérieur du jardin, en présence de groupes de scolaires très attentifs aux explications des spécialistes.
- Sur le quai Antoine I^{er} était installé le « village » de Monacology. Un atelier de repotage de petites plantes succulentes était animé par les techniciens du Jardin Exotique.





Le Jardin Exotique invité d'honneur à Mulhouse

Le Jardin Exotique de Monaco était cette année l'invité des " Folle'Flore ", un évènement floral organisé par Mulhouse, ville qui jouit d'une réputation internationale dans le domaine de la botanique, de la conservation de la nature et de la flore locale.

Le Parc des expositions proposait 7.000 m² d'exposition et 25 jardins réalisés par une trentaine de communes.

Une équipe du Jardin Exotique a participé à l'emballage, au transport et à la mise en place,

puis au retour de ses spécimens de grandes tailles. Ils ont été disposés comme s'ils étaient dans leur habitat naturel. Entretenu par les services des espaces verts de la Ville de Mulhouse, ce " jardin de Monaco " comprenait près de 200 plantes succulentes (ou cactus) de 70 espèces différentes.

André-J. Campana, Adjoint délégué au Jardin Exotique, représentant le Maire de Monaco, a prononcé un discours lors de la cérémonie inaugurale dans lequel il n'a pas manqué de rappeler les liens unissant la Principauté et l'Alsace ; S.A.S. le Prince Souverain ayant plusieurs titres nobiliaires attachés notamment à des terres alsaciennes.

Francophonie à Bucarest

Georges Marsan, Maire de Monaco, a participé les 26 et 27 septembre 2006 à Bucarest, à la XXVI^e Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones, ayant pour thème « l'éducation citoyenne » et notamment la préservation de patrimoines et la protection de l'environnement.

A cette occasion, M. le Maire a rencontré M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris et Président de l'AIMF, ainsi que M. Adrian Videanu, Maire de Bucarest.

Les travaux de l'AIMF ont été conclus par une déclaration des Maires, qui a été présentée aux Chefs d'Etat et de Gouvernements Francophones réunis le lendemain dans la même ville de Bucarest pour leur XI^e Sommet et dont le thème était « Les technologies de l'information dans l'éducation ».

Le Maire, invité à la séance d'ouverture du sommet, croisait S.A.S. le Prince Albert II qui présidait la délégation monégasque.

Trois sujets ont été au cœur des travaux : le renforcement de la dimension politique de la Francophonie ; l'éducation comme domaine d'excellence de la coopération francophone ; la mise en valeur de l'héritage francophone et la vitalité de l'enseignement du français notamment en Europe.



Georges Marsan, Maire de Monaco, en compagnie d'Adrian Videanu, Maire de Bucarest



Elections



REFAITES VOTRE CARTE D'IDENTITÉ PÉRIMÉE OU PERDUE !

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité récentes, de face, en couleurs, réalisées chez un photographe.
- Un justificatif de la profession (les retraités fourniront également un justificatif).
- L'ancienne carte d'identité.

En cas de perte ou de vol :

- Présenter également une déclaration délivrée par les services de police et un document d'identité (passeport, permis de conduire).

LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Le 10 octobre 2006, le Conseil National a adopté une loi instaurant le vote par procurator. Cette loi va permettre aux électeurs empêchés d'accomplir leur devoir électoral. Empêchées pour des raisons professionnelles, vivant ou étudiant à l'étranger, malades ou handicapées, les personnes pourront exprimer leur vote. Après la publication de l'Ordonnance Souveraine d'application de cette loi, il sera envoyé à chaque Monégasque une fiche synthétique destinée à vous présenter les modalités du vote par procurator, qui seront effectives pour les élections communales du 4 mars 2007 (premier tour) et du 11 mars 2007 (en cas de second tour).

Art. 20 (Loi n°1.250 du 9 avril 2002)

Le suffrage est universel et direct permettant de choisir directement son représentant.

Les élections au Conseil Communal se font au scrutin plurinominal (il s'agit de voter pour plusieurs candidats), majoritaire à deux tours, avec possibilité de panachage et sans vote préférentiel.

* le panachage permet à l'électeur de composer lui-même sa liste en prenant des candidats sur les listes en présence.

I - LES ÉLECTEURS

Qui peut voter ?

Art. 1^{er} (Loi n° 1.250 du 9 avril 2002)

Sont électeurs les Monégasques de l'un ou de l'autre sexe âgés de dix-huit ans révolus, à l'exception de ceux qui sont privés du droit de vote pour l'une des causes prévues par la loi.

La liste électorale

Elle contient tous les Monégasques remplissant les conditions pour être électeur, qui y sont inscrits d'office. Elle est révisée annuellement par une commission. Les cartes d'électeurs sont envoyées d'office à toutes les personnes figurant sur la liste.

II - LA SALLE DE VOTE ET LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN

LA SALLE DE VOTE

La salle de vote où se déroulent les élections sera située à la Salle du Canton - Espace Polyvalent (25-29 avenue Albert II). Les heures d'ouverture sont de 8 heures à 19 heures.

Seuls sont admis dans la salle de vote pendant le déroulement du scrutin :

- les membres du bureau de vote ;
- les personnes qualifiées pour assurer le service de surveillance ;
- les électeurs exerçant leur droit de vote ;
- deux délégués de chaque candidat ou de chaque liste de candidats, nominativement désignés par leur mandant.

LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Pour le bon déroulement des opérations de vote, le bureau de vote est constitué de :

- un président (le Maire ou un adjoint)
- deux membres au moins, du Conseil Communal,
- des assesseurs (des électeurs, non candidats),
- un secrétaire.

Art. 36 (Loi n°1.250 du 9 avril 2002)

Tout bureau de vote est composé du Maire ou d'un adjoint, d'au moins deux membres du Conseil Communal et, comme assesseurs, des électeurs non candidats, ayant la qualité de fonctionnaires de l'Etat ou de la Commune. Ces derniers sont désignés par le Maire le lendemain du jour limite fixé pour le dépôt des candidatures. Le bureau se complète par un secrétaire de son choix avec voix consultative.



2



2

1) Salle du Canton, Espace Polyvalent : la salle de vote.

2) Arrivée des électeurs : remise des enveloppes.

3) Tables d'émargement avant le dépôt du bulletin dans l'urne.

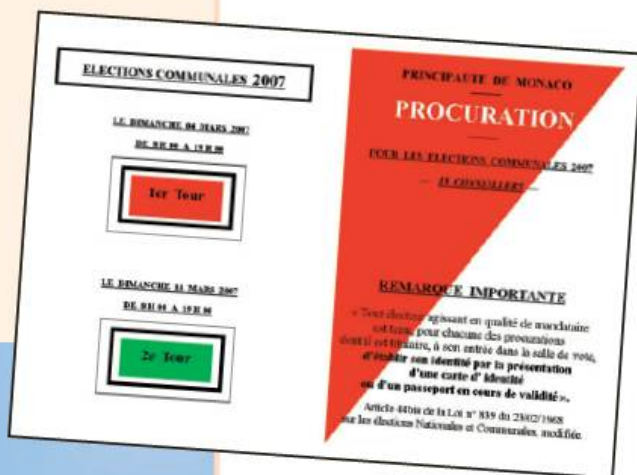
Elections

LE DÉROULEMENT DU SCRUTIN

Art. 44 (Loi n°1.250 du 9 avril 2002)

- Tout électeur est tenu, à son entrée dans la salle de vote, d'établir son identité par la présentation de sa carte d'électeur signée et d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
- Il reçoit l'enveloppe destinée à contenir le bulletin de vote.
- Les bulletins des candidats ou listes de candidats sont placés sur une table.
- Il est tenu, pour placer son bulletin de vote dans l'enveloppe, de se rendre dans la partie de la salle de vote aménagée pour l'isoler des regards.
- De retour, il affirme son vote sur la copie de la liste électorale et en marge de son nom par sa signature. Un signe distinctif est apposé sur la carte d'électeur par l'un des membres du bureau.

Tout électeur atteint d'infirmités certaines le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne est autorisé à se faire assister par un électeur de son choix exerçant simultanément son droit de vote. De même, s'il ne peut affirmer son vote par la signature, ce vote est affirmé par un membre du bureau de vote.



LE DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin. Il est effectué par les scrutateurs aux tables de dépouillement en présence des délégués des candidats et des électeurs, et sous la surveillance des membres du bureau.

Art. 46 (Loi n°1.250 du 9 avril 2002)

Le dépouillement se fait en public, sous la surveillance du bureau de vote. Il est procédé de la manière suivante :

- Le nombre des enveloppes est vérifié par ce bureau ; si ce nombre est supérieur ou inférieur à celui des émargements, il en est fait mention au procès-verbal.
- Les tables de dépouillement sont composées d'un membre du bureau de vote en qualité de président de table et trois scrutateurs désignés parmi les électeurs par le président du bureau de vote (les candidats ou les listes de candidats peuvent proposer une liste de noms d'électeurs).
- Les enveloppes sont réparties entre les diverses tables par le président du bureau de vote qui surveille l'ensemble du dépouillement.
- Le président de table extrait le bulletin de l'enveloppe, le lit intégralement à haute voix et le passe à un scrutateur ; les noms portés sur les bulletins sont relevés par deux scrutateurs désignés par le président de table sur des listes de pointage préparées à cet effet.
- Les tables sur lesquelles s'opère le dépouillement sont disposées de telle sorte que les électeurs puissent circuler alentour.



4) et 5) Comptage des enveloppes contenues dans l'urne.



Elections

III - VALIDITE DES BULLETINS

Le bureau de vote décide durant le dépouillement de la validité des bulletins et enveloppes.

Art. 47 (Loi n°1.250 du 9 avril 2002)

Le vote est nul si l'enveloppe ne contient aucun bulletin.

Sont nuls :

- les bulletins multiples contenus dans la même enveloppe lorsqu'ils sont constitués par des listes différentes ;
- les bulletins multiples qui comportent les mêmes listes identiques panachées ;
- les bulletins illisibles, ceux qui ne contiennent pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, ceux qui sont trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, ceux qui portent ou dont les enveloppes portent des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ;
- les bulletins comportant le nom d'un candidat dont la déclaration de candidature n'a pas été enregistrée ;
- les bulletins comportant plus de noms que de sièges à pourvoir ;
- les bulletins comportant une mention au verso.

Ne sont pas valables les bulletins blancs ; toutefois, ces bulletins sont considérés comme suffrage exprimés pour le calcul de la majorité absolue.



1) Bureau pour les duplicatas de cartes d'électeurs et de cartes d'identité.

Sont valables :

- les bulletins qui portent moins de noms que de sièges à pourvoir ;
- les bulletins multiples ne comptent que pour un seul lorsqu'ils désignent les mêmes listes sans panachage ou le même candidat.

Proclamation des résultats

Art. 48

Le président du bureau de vote proclame publiquement le résultat du scrutin immédiatement après le dépouillement et le fait afficher aussitôt à la porte de la mairie.

Le 1^{er} et le 2^e tours

Art. 21 (Loi n° 1.250 du 9 avril 2002)

Nul ne peut être élu Conseiller Communal au premier tour de scrutin s'il ne réunit :

- 1° : la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- 2° : un nombre de suffrage égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

Au second tour la majorité relative suffit, quelque soit le nombre de votants. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Art. 25 (Loi n° 1.269 du 23 décembre 2002)

Pour les élections communales, en cas de second tour de scrutin, la déclaration de candidature doit être déposée au plus tard le mardi qui suit le premier tour.

Installation du Conseil

Le Conseil Communal prend ses fonctions 30 jours après les élections.



Fight AIDS Monaco



S.A.S. la Princesse Stéphanie et les bénévoles de Fight AIDS Monaco lors de la soirée du 1^{er} décembre 2005 (Journée mondiale de lutte contre le sida).

Sous la présidence de S.A.S. la Princesse Stéphanie, Fight AIDS Monaco lutte contre la pandémie de sida tant au niveau local qu'international.



Parce que le sida n'épargne personne et qu'il continue son impitoyable progression, Fight AIDS Monaco choisit d'agir. Soutien, information, prévention, voilà les trois grands axes d'action de l'association fondée en 2004. En octobre, S. A. S. la Princesse Stéphanie, sa Présidente, a été nommée pour deux ans "Représentante Spéciale" de l'Onusida quelques mois après son discours à New York dans lequel elle engageait la Principauté dans les actions de lutte contre le sida. Son énergie, elle l'a depuis plusieurs années employée pour que "la dignité de chaque personne séropositive soit préservée".

Par le biais de son association, son combat prend forme à l'échelle locale mais également à l'échelle internationale.

Une centaine de personnes affiliées à Fight AIDS Monaco bénéficient du soutien de l'équipe. L'association reste tout particulièrement attentive à l'isolement social dans lequel la plupart des personnes séropositives au VIH se retrouvent confrontées. Après-midi hebdomadaire de rencontres et d'échanges avec cours de yoga ou d'informatique, week-ends de détente ou de ressourcement, sorties culturelles en groupes, places



1



2



3

Pour toute information sur l'association :

Fight AIDS Monaco
72, bd. d'Italie
TÉL. : 0800 90 97 52
courrier@fightaidsmonaco.com

de spectacles disponibles... Tout est fait pour que les liens sociaux, souvent devenus inexistant, soient recréés et maintenus. Pour toutes ces personnes qui souffrent dans leur intégrité physique – car même si la trithérapie a considérablement amélioré la condition des personnes séropositives, elle n'est toutefois pas une réponse à la maladie (effets secondaires lourds, médication contraignante, risque d'inefficacité...) – des regards qui ne jugent pas peuvent leur redonner le goût de l'espoir. L'accompagnement n'est pas seulement moral, il peut également être financier dans certains cas. Les campagnes d'affichage, les spots à la radio, les événements comme le gala d'été, les concerts, la vente aux enchères à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida le 1er décembre ou les interventions dans les lycées, permettent de sensibiliser la population jeune ou moins jeune aux risques plus que jamais présents de contamination.

Contre les idées reçues, l'association n'a de cesse de mettre l'accent sur l'absolue nécessité d'utiliser des préservatifs lors de rapports occasionnels ou les premiers mois d'une relation et de se rendre à un centre de dépistage gratuit et anonyme au moindre doute, même mineur.

Fight AIDS étend également son action à l'international puisqu'en partenariat avec le Bureau de la coopération internationale, elle s'est rendue à Madagascar pour contribuer à la construction d'un centre de santé et soutenir un service hospitalier spécialisé dans le traitement des personnes séropositives et une association locale. Egalement présente au Rwanda, au Burundi ou au Liban, l'association, de par les nouvelles responsabilités et l'engagement de S.A.S. la Princesse Stéphanie, va être très prochainement amenée à développer encore plus ses actions.

- 1) S.A.S. la Princesse Stéphanie en compagnie des employés séropositifs travaillant pour l'ONUSIDA à Genève lors de sa visite le 7 octobre dernier.
- 2) Sortie en montagne pour les personnes affiliées à Fight AIDS Monaco.
- 3) Conférence de presse au Théâtre Princesse Grace, le 8 juin 2006, intitulée "Femme et VIH" organisée par l'association Fight AIDS Monaco.
- 4) Avec le docteur Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA, le vendredi 5 octobre 2006 lorsque la Princesse Stéphanie fut nommée Représentante officielle de l'ONUSIDA.

Le 22 février, la troupe du "Roi Soleil" se produira sur la scène du Grimaldi Forum. Les bénéfices récoltés seront reversés à Fight Aids Monaco qui souhaite construire une maison de vie dans le Sud de la France. Ainsi, les personnes dont le quotidien est difficile pourront profiter de ce lieu de repos et de détente.



Le Grand Nord sur le quai Albert I^{er}



Du 2 décembre 2006
au 7 janvier 2007, le quai
du Port Hercule se figera
dans la féerie d'un décor
de glace étonnant de réalisme...

Depuis le 2 décembre, petits et grands viennent se plonger dans la magie des grandes étendues de glace parsemées d'igloos. Le marché de Noël aux toits enneigés abrite stands de restauration alléchants, animations ludiques et boutiques cadeaux. Les tout-petits se laisseront émerveiller par l'apparition du Père Noël dans un énorme igloo transformé en boule à neige géante. Les plus grands iront glisser sur une vraie piste de luge en glace et s'essaieront à la « trottinice », prendront le petit train des glaces

ou feront un tour sur le carrousel aux reflets argent. Le thème de la banquise n'est pas sans rappeler le voyage de S. A. S. le Prince Albert II en Arctique. A ce sujet, un igloo est consacré à ce voyage qui a souligné la volonté de la Principauté de se positionner sur la scène mondiale en matière de protection de l'environnement. A côté de ces petits igloos à vocation pédagogique, un refuge de haute montagne accueille des animations tout au long du mois de décembre.



1

Un cheminement au milieu de murs de sapins blancs permet de se rendre d'un bout à l'autre de ce monde imaginaire et enchanté. Les plus téméraires peuvent découvrir une vision inhabituelle de la Principauté depuis le haut de la grande roue. Les illuminations de la ville et du port prendront alors toute leur dimension scintillante et étincelante.



Illuminations de la ville

La couleur blanche et les allusions baroques forment le thème des illuminations de Noël, renouvelées en quasi totalité cette année par la Mairie de Monaco. Ce décor lumineux a été créé pour Monaco exclusivement. L'installation a débuté en été, afin notamment que de nouvelles illuminations rouges et blanches puissent être mises en place pour la Fête Nationale et relayer le pavoisement de la ville. Un partenariat avec la SMEG permet d'embellir les accès de la Principauté avec des portes lumineuses. Monaco sera illuminé jusqu'au 7 janvier, à l'exception du quartier de Fontvieille dont les illuminations seront prolongées jusqu'à la fin du XXXI^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo.



1) Construction des igloos en vraie glace.



CHIENS DE TRAINEAU

Informations sportives et contact avec le chien : les mercredis, samedis et dimanches, par la ligue PACA TRAINEAU (Club des Loups Vauclusiens et Chiens de Traineau des Gorges du Loup).

Les animations sur le Quai Albert 1^{er}



Patinoire et kart sur glace

Depuis le 2 décembre, la piscine du Stade Nautique Rainier III a pris son habit d'hiver et s'est transformée en patinoire.

En famille ou entre amis, venez goûter aux joies du patinage dans un cadre exceptionnel. Grande nouveauté cette année : une structure pour les tout-petits située juste à côté de la grande patinoire...

Une animation de karts électriques viendra, une fois encore, ravir les passionnés des sports mécaniques qui pourront se donner des airs de champions le temps d'un tour de circuit.

Alors jusqu'au 11 mars, n'hésitez pas à venir nombreux !

Horaires d'ouverture

Patinoire

- **Lundi** de 12 h à 18 h 30 (sauf lundis 100 % kart)
- **Mardi** de 12 h à 18 h 30
- **Mercredi** de 12 h à 18 h
- **Jeudi** de 12 h à 18 h 30
- **Vendredi** de 12 h à 18 h
- **Samedi** de 10 h à 19 h
- **Dimanche** de 10 h à 18 h

Kart sur glace

- **Mercredi** de 19 h à 23 h
- **Vendredi** de 19 h à 23 h
- **Samedi** de 20 h à minuit
- **Dimanche** de 19 h à 23 h (sauf veilles de Noël et de Jour de l'An)

A NOTER : cinq journées spéciales 100 % kart les lundi 4, 11 et 18 déc., 26 février et 5 mars de 11 h à 19 h

Tarifs

- **Patinoire** : 5,60 euros avec les patins. Gratuit pour les scolaires et étudiants de la Principauté.

• Kart sur glace :

Moins de 18 ans :

- 10 euros la série de tours d'une durée de cinq minutes, casque et gants compris.
- Carte non nominative de 10 entrées : 90 euros.

Plus de 18 ans :

- 12 euros la série de tours d'une durée de cinq minutes, casque et gants compris.
- Carte non nominative de 10 entrées : 108 euros.

TOUS LES JOURS...

Igloos et piste de luge en vraie glace, petit train, grande roue, carrousel.
Animations ponctuelles : Soirée spéciale Réveillon du Jour de l'an sur le Port, démonstration de chiens de traîneaux, parades, ateliers pour enfants...

Championnat de France de sculpture sur glace

Samedi 9 décembre 2006 de 15h à 18h : réalisation d'une sculpture géante

• **Dimanche 10 décembre 2006 de 15h à 18h** : Championnat de France de sculpture sur glace Juniors (14 candidats).
De 18h à 19h : jury et remise des prix.

• **Samedi 16 décembre 2006 de 15h à 18h** : réalisation d'une sculpture géante.

• **Dimanche 17 décembre 2006 de 15h à 18h** : championnat de France de sculpture sur glace Seniors.
De 18h à 19h : jury et remise des prix.

Représentation de sculptures :

Les 23 et 30 décembre à 15 heures, par le Champion du Monde 2005, Mario Amégé.

Tournoi de hockey

Pour la deuxième année et après le succès de l'an passé, un tournoi international junior de hockey se tiendra du jeudi 4 au dimanche 7 janvier 2007. Des enfants âgés au maximum de 14 ans viendront de Montréal, de Québec, de Bormio-Torino, d'Eijsberg, de Grenoble, de Lausanne et de Nice pour honorer ce tournoi « Benjamin Pee-Wee » de Monaco. Des exhibitions de patinage artistique animeront les journées de compétition.

Jeudi 4 janvier de 8 h 30 à 22 h 30
Vendredi 5 janvier de 13 h à 18 h
Samedi 6 janvier de 8 h 30 à 18 h 30 (première demi-finale à 15 h et deuxième demi-finale à 17 h)

Dimanche 7 janvier de 8 h 30 à 13 h 30 (finale à 11 h 30 et remise des prix à 12 h 45)



Saint-Sylvestre

Comme chaque année, la Salle du Canton - Espace Polyvalent fait la part belle aux adolescents qui souhaitent eux aussi fêter la nouvelle année mais loin de leurs parents ! De 22 h aux petites lueurs de l'aube, des DJ's, des shows de danseurs, des animations se succéderont pour créer une ambiance de fête et rendre cette dernière nuit de l'année inoubliable pour près d'un millier de jeunes.

Attention, soirée ouverte à partir de 14 ans. Entrée : 35 euros, boisson (sans alcool !) comprise.

Sainte Dévote

A l'occasion de la célébration de la patronne de la Principauté, voici le programme des festivités.

Vendredi 26 janvier 2007

- 9 h 30 - messe des traditions en langue monégasque. Bénédiction de la mer. Eglise Sainte-Dévote
- 18 h 30 - Entrée de la barque symbolique dans le Port Hercule.
- 18 h 45 - Procession de Sainte-Dévote.
- 19 h 00 - Salut du Très Saint-Sacrement. Eglise Sainte-Dévote.
- 19 h 45 - Embrasement de la barque symbolique par la famille princière et les personnalités monégasques. Parvis de l'église Sainte-Dévote. Un feu d'artifice pyromusical sera ensuite tiré depuis le site de la grande digue.

Samedi 27 janvier 2007

- 10 h 00 - Messe pontificale. Cathédrale.
- 11 h 00 - Procession solennelle des reliques. Monaco-Ville.



© Francis Droitcourt

La Cellule animations de la ville



« Le Conseil Communal règle par ses délibérations les affaires de la commune ; ces délibérations portent notamment sur [...] l'organisation des manifestations municipales et l'animation de la ville ».

Loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale modifiée par la loi n° 1.316 du 29 juin 2006.

Le Conseil Communal choisit les projets de manifestations proposés par Jean-Marc DEORITI – CASTELLINI, Conseiller Communal délégué à la Cellule animations de la ville, et ce service municipal se charge ensuite de toute l'organisation. Aujourd'hui, l'animation dans une ville est devenue un élément à part entière, qui s'inscrit dans les attentes de la population et des visiteurs.

La Cellule animations de la ville s'acquitte de cette importante mission en perpétuelle évolution

et d'une complexité insoupçonnée. Stands situés à l'extérieur du circuit du Grand Prix, animations estivales, soirées musicales du square Gastaud, « Monaco Ville en fête » devenue avec succès une fête médiévale, soirée au parc Princesse Antoinette, Foire attractions, illuminations et animations de fin d'année... Au fil des saisons, le public voit les manifestations en accès gratuit se succéder, mais qui peut se douter de la rigueur nécessaire en coulisses pour leur réalisation ? Pour que la ville étincelle aux moments des fêtes de fin d'année, les illuminations réalisées



en partenariat avec la Smeg commencent ainsi à être installées dès la fin du mois d'août et pendant la nuit le plus généralement...

Chaque événement se travaille en permanence pendant plus d'un an. La Foire attractions qui se déroule à partir de la fin octobre doit, par exemple, être bouclée fin mai. Choix des manèges, plan précis tenant compte des contraintes de surface, de poids, de raccords électriques... Tout est passé au peigne fin et aucun détail ne peut être négligé.

Après la validation du projet par le Conseil Communal début juin, les démarches administratives s'enchaînent, de la commission de sécurité au contrôle des assurances en passant par les envois de réponses aux quelques quatre cents forains ayant présenté leur candidature. Dix jours, c'est le temps dont dispose finalement la Cellule animations de la ville pour monter les quatre-vingts stands sélectionnés qu'elle devra démonter en quarante-huit heures à peine pour laisser place aux animations de Noël...

- 1) Installation des illuminations de la ville.
- 2) Passage de la Commission Technique.
- 3) L'équipe administrative.
- 4) La foire attractions

EFFECTIF DU SERVICE

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- 1 chef de service
- 1 adjoint
- 2 attachés principaux
- 1 attaché
- 1 adjoint technique

PERSONNEL TECHNIQUE

- 8 électriciens
- 10 jardiniers



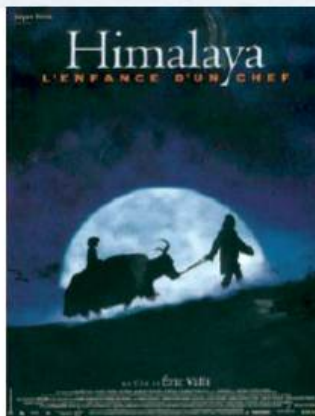
PARC PRINCESSE ANTOINETTE

Depuis janvier 2006, la Cellule animations de la ville gère l'entretien et l'animation du Parc. Après la grande restructuration du début d'année qui a notamment vu l'installation d'une ferme, d'un potager, d'une surface multi sport et d'un kiosque, d'autres projets sont en gestation pour créer un lieu convivial afin de répondre aux besoins des enfants et des adolescents de la Principauté.

L'Himalaya à Monaco

Du 24 au 31 janvier 2007, la Salle du Canton-Espace Polyvalent vous emmène à la découverte des terres mystérieuses de l'Himalaya.

En septembre 2005, Jean-Marc Nowak, employé à la Police Municipale de Monaco, conquérait les 8201 mètres du mont Cho Oyu, sixième plus haut sommet du monde qui fait face à l'Everest. De cette extraordinaire aventure est venue l'envie d'inviter l'Himalaya à Monaco. Autour de présentations de films, c'est tout l'univers de cette contrée fascinante qui s'offrira au public monégasque. Tente tibétaine, collection d'objets tibétains, photos avec ambiance sonore, exposition d'un camp d'altitude haute montagne, costumes d'ethnies népalaises et tibétaines, vente d'artisanat et de livres (les bénéfices de ces ventes seront reversés à l'Association culturelle franco-népalaise d'Avignon)... Ne rater pas cette occasion unique d'accéder au Toit du monde !



Mercredi 24 janvier, 20 h 30.

Inauguration et présentation du film « Himalaya, l'enfance d'un chef » de Eric Valli avec la présence de quelques protagonistes. Ainsi, Tenzing Norbu Lama, artiste peintre qui a réalisé la fresque peinte dans le film par un acteur qui l'incarne; Gurgon Kyap, acteur principal et Jacques Perrin (à confirmer), producteur du film, seront présents pour l'ouverture de cette semaine himalayenne. « Himalaya, l'enfance d'un chef »

se fait l'authentique vitrine d'un mode de vie en voie de disparition. Dans les hautes vallées du Dolpo, au nord-ouest du Népal, un vieux chef de village refuse que le jeune Karma conduise la caravane de yaks. Les deux hommes, aussi déterminés l'un que l'autre, partent séparément et se confrontent à l'hostilité de la montagne. Une histoire émouvante dans laquelle les Dolpo-pa, habitants de cette région reculée, jouent leur propre rôle.



1

Samedi 27 janvier, 20 h 30.

En 2003, la jeune écrivain photographe Priscilla Telmon parcourt 5000 kilomètres de Hanoï à Calcutta. Son expédition la conduit à travers les immensités sauvages du Tibet sur les traces de la légendaire Alexandra David-Neel. « Au Tibet interdit » évoque les aventures parallèles de ces deux exploratrices d'exception.

1) Ariane Wilson au Zanskar

2) Priscilla Telmon

Jeudi 25 janvier, 18 h 30.

Musicienne aventurière, Ariane Wilson présente « Un violoncelle sur le Toit du monde » qui raconte son épopée dans le Zanskar (Inde) à la rencontre des villageois, son violoncelle sur le dos.

Jeudi 25 janvier, 20 h 30.

« Tibet, les cavaliers du vent » aborde la vie des nomades, les courses de chevaux, les montagnes et les lacs sacrés, les monastères, les danses et fêtes locales, les pèlerinages sur la route de Lhassa et du mont Kailash. Thomas Blanchard, fils du réalisateur Louis-Marie Blanchard, viendra à Monaco présenter ce film de reportage, récompensé au festival de Blois en 2002 et au festival de Rennes en 2003.



2

L'Himalaya à Monaco



**Lundi 29 janvier,
20 h 30.**

Voyageur au long cours et écrivain, Sylvain Tesson anime une conférence autour de son film « Traversée intégrale de l'Himalaya à pied, d'Est en Ouest » (5000 kilomètres du Bhoutan au Tadjikistan en six mois).



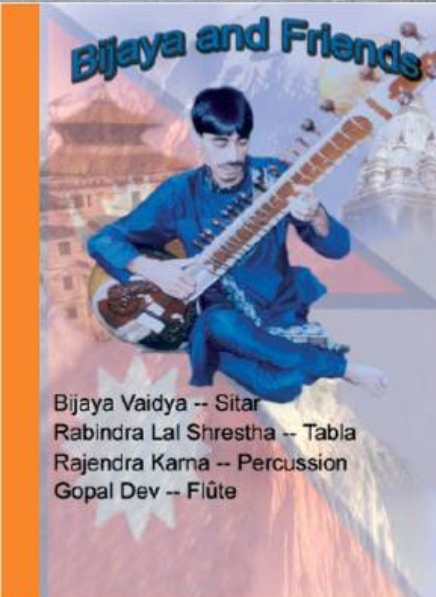
Mardi 30 janvier, 21 h 00.

Conférence sur « Expéditions et ski extrême en haute altitude » par Jean-Noël Urban, alpiniste, spécialiste du ski extrême, grand connaisseur des pentes himalayennes et membre de l'équipe monégasque pour « Everest 2007 ».



UNE ÉCOLE POUR RIGAON

Cent-vingt enfants népalais pourront profiter de la générosité de Monaco Aide et Présence. Avec les 22000 euros alloués par l'association monégasque, une école en pierres sera construite à Rigaon, au nord-Ouest de Katmandou. Les travaux débiteront très prochainement et permettront l'aménagement de cinq classes.



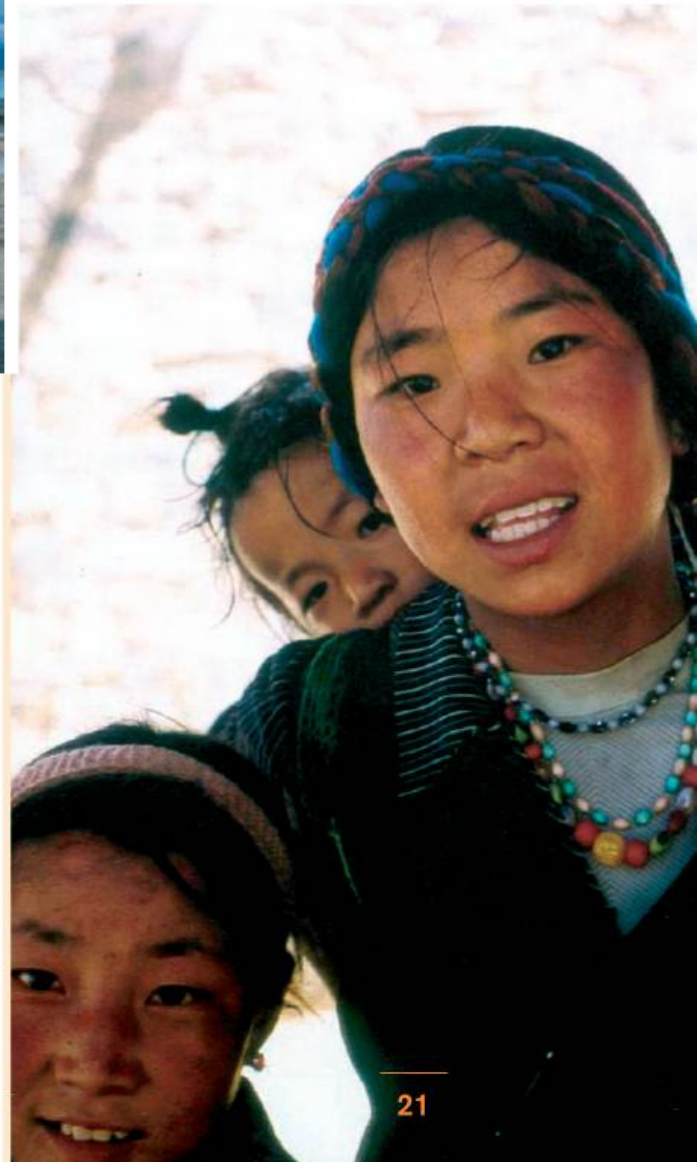
Mercredi 31 janvier, 20 h 30.

Le groupe Sitar Sudha viendra tout spécialement du Népal à Monaco. Bijaya Vaidya au sitar, Rajendra Lal Karn aux tablas et percussions et Rubin Kumar Shrestha à la flûte empliront la Salle du Canton de mélodies envoûtantes de la musique classique indienne et de la musique folklorique népalaise.

Bijaya Vaidya -- Sitar
Rabindra Lal Shrestha -- Tabla
Rajendra Karna -- Percussion
Gopal Dev -- Flûte

EXPO PHOTOS

- Le public monégasque pourra apprécier les magnifiques photos de Maïté Nicolas qui parcourt l'Himalaya depuis 1980. Cette scientifique de formation, également conférencière et photographe, nous fera profiter de ses nombreux voyages au Népal, Bhoutan, Ladakh, Zanskar, Spiti (nord de l'Inde) et Tibet. Maïté présentera ainsi de remarquables photos sur le Kawa Karpo et les lacs sacrés du Tibet.



Une cinquième année d'études à l'E.S.A.P.



Le Pavillon Bosio « ouvre »
sa cinquième année
le 3 octobre 2006.
L'École Supérieure d'Arts
Plastiques permet ainsi
à ses étudiants
de poursuivre un cursus
complet de 5 années.

Elle vise à la formation
de plasticiens scénographes,
et prépare au DNSEP (Diplôme
National Supérieur d'Expression
Plastique) option Design
de Scénographie.

Le diplôme s'obtient par examen.
C'est l'année du Grand Projet,
chaque étudiant élabore un projet
personnel dans le cadre
d'une scénographie d'auteur.

Travail et recherches personnelles
sont ainsi en relation
avec des problématiques
de « Scénographie d'auteur ».

Ce travail s'élabore en quatre
phases, chacune de ces périodes
devant être validée par
les professeurs coordinateurs
de l'ESAP.

Au cours de rendez-vous, nommés
« réunions de chantier », s'ajoute



1) Christian Raimbert, Adjoint délégué à l'École Supérieure d'Arts Plastiques et Isabelle Lombardot, Directrice de l'E.S.A.P.

une préparation au diplôme les 3 et 4 mai 2007.

Ponctuée de voyages d'étude, de rencontres, de workshops, l'année est consacrée à la mise en forme du projet personnel.

Un tuteur de recherche, extérieur à l'établissement, choisi au cours des stages effectués au cours de la quatrième année, est l'une des clauses de la pédagogie. Il accompagne l'élève dans ses recherches, ses orientations, ses choix artistiques et théoriques.

« Ouverture », tout d'abord parce qu'il s'agit de la première promotion et « Ouverture » bis ensuite, car les étudiants de cette cinquième année sont à l'origine du projet de la cérémonie d'ouverture des Jeux des Petits États d'Europe qui se déroulera à Monaco le 4 juin 2007.

Le jury du DNSEP est composé de cinq personnalités du monde de l'art, dont un professeur de l'école et un représentant de la Délégation

aux Arts Plastiques du Ministère Français de la Culture, tutelle pédagogique du Pavillon Bosio. Il assistera à cette représentation introduite comme une générale, avant les premiers « DNSEP monégasques » qui se dérouleront les 5 et 6 juin 2007 au Pavillon Bosio.

Le jury évaluera l'étudiant sur la présentation et l'argumentation d'une production plastique, d'une méthodologie de recherche et d'une proposition théorique.

Les candidats reçus seront les premiers diplômés à Bac +5 à Monaco.

Les trois premières années de l'E.S.A.P. offrent, quant à elles, une formation généraliste et aboutissent au D.N.A.P. (Diplôme National d'Arts Plastiques).

La quatrième année est l'occasion pour les étudiants de se confronter au monde professionnel lors



d'un stage de trois ou six mois chez l'un des grands partenaires de l'école.

Les élèves de deuxième, troisième et quatrième années prennent le relais depuis la rentrée pour plancher sur des propositions « costumes, scénographie et images vidéo » pour la cérémonie d'ouverture des Jeux des Petits États d'Europe.



Louis Notari

Les archives
de Louis NOTARI
entrent à la Bibliothèque
qui porte son nom



Soucieuse de transmettre et de pérenniser l'héritage culturel de son père, Madame Roxane NOAT - NOTARI a généreusement légué en 2003 ses archives littéraires et sa bibliothèque de travail à la Médiathèque communale.

La hoirie, et tout particulièrement Mme Catherine NOTARI qui a longtemps assumé des responsabilités à la Bibliothèque de Monaco, a aimablement facilité cette transmission.

Si le nom du poète est familier aux habitants de Monaco, et en particulier à ceux qui pratiquent toujours notre langue (une rue et la bibliothèque communale portent son nom depuis 1980), beaucoup ignorent la force de son implication dans l'étude comparée et le maintien des langues dialectales - il ne concevait évidemment pas le Monégasque isolé des autres dialectes régionaux - son amour du pays qui prend naissance dans les émerveillements de l'enfance, l'exaltation de la civilisation méditerranéenne, son engagement d'homme pour améliorer la vie dans la cité.



Louis NOTARI et son épouse entourés de leurs enfants, neveux et nièces. Roxane est debout à côté de son père. Son frère, Jean, le futur architecte qui s'associera avec José est debout à droite. Henry, le futur médecin, est à côté de sa mère.



Lors de la fête des nations en 1937, Roxane, portant le chapeau de paille du costume national, fraternise avec des participants écossais.

Louis NOTARI est né sur le Rocher le 2 octobre 1879, de Jean-Etienne dont les ancêtres venaient d'un village du Tessin suisse, et de Anne-Louise CROVETTO dont la lignée maternelle remontait, en Principauté, au XVI^e siècle.

Il entre en 1888 au Collège de la Visitation pour y faire ses études secondaires classiques, suivant de peu le poète Guillaume APOLLINAIRE.

Une formation humaniste complète développe son goût des lettres - il pratique le grec et le latin - et des sciences.

Il suit l'exemple familial et choisit le métier d'architecte (son aïeul, Pierre NOTARI, venu de Suisse en 1796, est un des premiers architectes et entrepreneurs de travaux publics à Monaco).

Ingénieur - Architecte de l'Institut



Collège de la Visitation. Année scolaire 1894 - 1895.
Louis NOTARI est le dernier à droite au 3^e rang en partant du bas.



Avenue Hector Otto : travaux de construction de la maison de retraite Hector Otto, avec élargissement de la route.

Passerelle provisoire posée pendant les travaux d'aménagement du Jardin Exotique (vers 1914)



Huile sur bois de Louis NOTARI représentant la nouvelle artère enfin terminée. (Crédit Catherine NOTARI)



Polytechnique de Turin, il est appelé par le Prince Albert I^{er} à la Direction des Travaux Publics. Le jeune ingénieur-chef entreprend alors des travaux d'urbanisme de grande portée.

En 1912, il relie Monaco à la Moyenne Corniche et aménage les quartiers de l'Hôpital et du Cimetière. Avec l'appui du Prince Albert I^{er}, il réalise le Jardin Exotique, lieu emblématique de la Principauté où la recherche botanique se conjugue à la beauté du paysage.



Louis NOTARI devant le mur de soutènement récemment achevé ; on aperçoit le dôme de l'Observatoire à droite. Le bd. de la Corniche prendra le nom alors de bd. de l'Observatoire.



Travaux de l'Hôpital en contresbas de l'Ecole d'Infirmières

Louis Notari



Louis NOTARI devant l'entrée supérieure du chantier de l'Hôpital



Plantation d'un olivier au Jardin des Révoires devenu le Parc Princesse Antoinette. On remarque Louis AUREGLIA mains derrière le dos, au centre, face à l'objectif (vers 1932).

Il ouvre la Condamine vers le Larvotto par le percement du tunnel du tir aux pigeons. Il s'attache particulièrement à ce qu'on n'appelait pas encore la "qualité de l'environnement" où les notions d'agrément et de salubrité sont inséparables. Il réalise ainsi le Grand Collecteur qui rendra plus salubres les eaux du rivage monégasque, fait planter dès qu'il le peut bougainvillées et bigaradiers, et crée la pinède Sainte-Barbe.

Il a aussi en charge la restructuration du pont supérieur de Sainte Dévote.

Louis NOTARI fut le Président fondateur de l'Association de Préhistoire et de Spéléologie de Monaco. Il encouragea Louis BARRAL, futur Conservateur du Musée d'Anthropologie, et l'équipe de l'Association à aménager le site des Grottes de l'Observatoire.

Il crée en 1931 les "Festins Monégasques" annuels, dans le Parc Princesse Antoinette, où sont invités les voisins mentonnais et niçois.

Il publie dans "A barma grande (antulugia intenelia)" des ventimiglois AZARETTI et ROSTAN, de nombreux textes, et devient après la guerre, Président de l'Institut International d'Etudes Ligures.

Le Prince Louis II le nommera Conseiller d'Etat et le Prince Rainier III lui remettra en 1960 les insignes de Grand Officier de l'Ordre de St Charles.

Louis NOTARI et son épouse entourés de leurs petits-enfants, après la visite du Prince Rainier III qui lui a remis les insignes de Grand Officier de l'Ordre de Saint Charles (1960).



L'œuvre et ses sources

L'œuvre poétique entière de Louis NOTARI est indissociable d'un vécu : pratique assidue de la marche en montagne, connaissances approfondies du milieu naturel de notre région – faune, flore, minéralogie – curiosité et sympathie pour les coutumes et cadre de vie ancestraux – qu'il s'agisse de recettes de cuisine ou de toponymie locale : là son inspiration prend sa source. Rien de moins vague que ces textes, nourris d'une expérience forte et d'impressions indélébiles. La célébration jubilatoire de ce coin de littoral méditerranéen est cependant teintée de nostalgie, car il sait l'ordre ancien promis à la disparition, du moins sous la forme qu'il a aimée. L'écriture, parfois associée avec bonheur à la musique, sera le moyen d'en assurer la survie, mais le dialecte monégasque, vecteur essentiel, est lui-même bien fragile.

D'autres* ont bien montré l'importance de son œuvre et sa place dans notre littérature : on se bornera donc à signaler les nombreux textes inédits – parfois des pièces majeures dans sa production – retrouvés dans ses archives. Sa vaste correspondance



Maquette originale d'Etienne CLERISSI, réalisée pour la partition de BERGONZI sur des paroles de Louis NOTARI (encre de Chine et collage).



4 des 8 enfants de Louis NOTARI, Georges et Hubert (Elèves de Polytechnique), José (l'Architecte et futur Premier Adjoint au Maire) et Jean (Associé à son frère José)

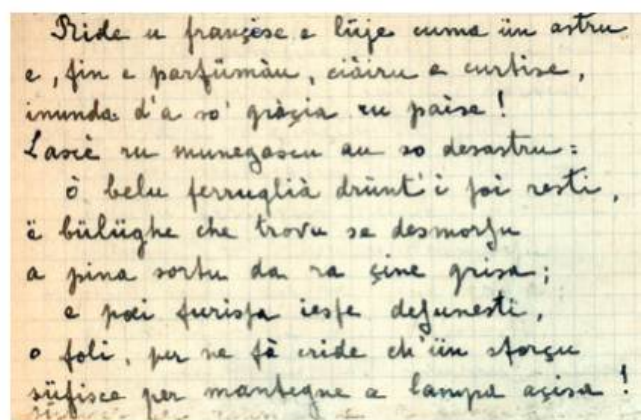
avec les linguistes et écrivains, membres du Félibrige, nissarts, sospellois, mentonnais, corses, italiens, montre l'étendue et la vigueur d'un réseau dont il fut l'un des plus remarquables animateurs.

L'Académie des Langues Dialectales prépare actuellement une édition revue et corrigée de "A legenda de Santa Devota" à partir des manuscrits de l'auteur.

L'étude de l'ensemble de ces documents par les linguistes mettra en évidence

le cheminement suivi par le poète pour reconstituer à l'écrit cette langue d'abord parlée.

Si les recueils inédits de l'auteur d'"U libru d'i aujeli" sont un jour publiés, on se rendra compte en lisant le texte monégasque – éventuellement flanqué d'une traduction française – de la fraîcheur de l'inspiration, de l'émotion sincère à l'évocation du petit coin de paradis chanté sur le mode mineur. Les vers qui expriment le sentiment de cette fugacité du bonheur rendent un son vrai : Louis NOTARI, chantre de la Ligurie, est un peu ce que Francis JAMMES est au Béarn.



Dans un poème (inédit) en monégasque que lui a demandé Lucien De CASTRO, Conseiller à la Cour d'Appel, Louis NOTARI souligne, non sans amertume, la fragilité de sa tentative de créer une littérature monégasque.

Et, plus que tout, il nous montre le génie de cette langue joyeuse et familière qui s'accorde si bien avec les joies simples vécues à l'ombre de l'olivier, dans la lumière méditerranéenne des origines.

Tout ce qu'a voulu nous dire Louis NOTARI tient, au fond, dans les paroles d'Aristophane, célébrant le simple plaisir d'exister : "Ah ! Les heures sont belles !"

* Notamment René STEFANELLI, dans son étude « Sept poètes monégasques » in : Annales Monégasques n°20, 1996.

Quelques dates à retenir...



Les mardis du cinéma

Projections au Théâtre des Variétés,
par les Archives Audiovisuelles de Monaco

Mardi 16 janvier 2007 à 20h30

Apocalypse Now Redux
de Francis Ford Coppola

Mardi 30 janvier 2007 à 20h30

Umberto D.
de Vittorio De Sica

Mardi 13 février 2007 à 20h30

To be or not to be
de Ernst Lubitsch

Mardi 27 février 2007 à 20h30

Tous les autres s'appellent Ali
de Rainer W. Fassbinder

Mardi 13 mars 2007 à 20h30

L'Opinion Publique
de Charles Chaplin

Mardi 27 mars 2007 à 20h30

Sayat Nova
de Sergeï Paradjanov

Musée Océanographique
Exposition « 1906 – 2006, Albert I^{er} – Albert II : Monaco en Arctique, regards sur un monde en pleine mutation ».
Jusqu'au 30 avril 2007.

75^e Rallye Automobile Monte-Carlo
Du 18 au 21 janvier.

XXXI^e Festival International du Cirque de Monte-Carlo.

Espace Fontvieille
Du jeudi 18 au dimanche 28 janvier



Salle du Canton-Espace Polyvalent :
« Himalaya à Monaco » exposition, projections, conférences, concerts
Du 24 au 31 janvier.

Open Air Circus Show.
Défilé Parade des artistes du Festival
Samedi 20 janvier, darse Nord du Port Hercule

10^e Rallye Monte-Carlo Historique
Du 25 au 31 janvier.

19^e « Première Rampe », Festival International d'Ecoles de Cirque.
Espace Fontvieille, samedi 3 février.

Comédie Musicale « Le Roi Soleil »
de Kamel Ouali, avec la participation de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo au profit de l'association « Fight Aids Monaco »
Grimaldi Forum, le 22 février.

Conférence « La fabuleuse histoire du cirque » par Pascal Jacob, organisée par la Fondation Prince Pierre.
Théâtre des Variétés, le 15 janvier.

Conférence « Quelle France pour nos enfants ? » par François de Closets, organisée par la Fondation Prince Pierre.
Théâtre des Variétés, le 7 février.

Monaco Jazz Chorus
Théâtre des Variétés, le 9 février.

Conférence « Comment peut-on être hédoniste ? Pour une philosophie du plaisir » par Michel Onfray, organisée par la Fondation Prince Pierre
Théâtre des Variétés, le 12 février.

Les infos pratiques

Les délégations Ordre du tableau

Mairie de Monaco

Place de la Mairie
Standard : de 8h30 à 16h30
(sauf samedi, dimanche et jours fériés).
Tél : (+377) 93.15.28.63.

Service de l'Etat Civil

Tél : (+377) 93.15.28.51.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 et
le samedi de 9h00 à 12h00

Service de la Nationalité

Tél : (+377) 93.15.28.10.
Tél : (+377) 93.15.28.16.
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

Service d'Actions Sociales et de Loisirs

Tél : (+377) 93.15.28.83.

Marché de la Condamine

15, Place d'Armes
Ouverture tous les jours de 6h00 à 14h00
Service livraisons : (+377) 93.30.63.94.
De 7h30 à 14h30 (Fermé le dimanche)

Cellule Animations de la Ville

Place d'Armes, marché de la Condamine
Tél : (+377) 93.15.06.02.

Marché de Monte-Carlo

Avenue Saint-Charles
Ouvert tous les jours de 6h00 à 14h00

Point Petite Enfance

Foyer Sainte Dévote - 3, rue Philibert Florence
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Tél : (+377) 97.97.70.22.

Club "Le Temps de Vivre"

5, avenue Président J.F. Kennedy
Tél : (+377) 93.30.63.78.
Du lundi au samedi de 14h00 à 19h00

Halte-Garderie Municipale

7, avenue Saint-Charles
Tél : (+377) 93.25.53.54.
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h00

Piscine Saint-Charles

7, avenue Saint-Charles
Tél : (+377) 92.16.04.22.

Académie de Musique Fondation

Prince Rainier III
1, boulevard Albert 1^{er}
Tél : (+377) 93.15.28.91.

Ecole Municipale d'Arts Plastiques

Avenue des Pins
Tél : (+377) 93.30.18.39.

Jardin Exotique

Grotte de l'Observatoire
Tél : (+377) 93.15.29.80.

Salle du Canton-Espace Polyvalent

25-29, avenue Albert II
Tél : (+377) 93.10.12.10.
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

Médiathèque Municipale

Bibliothèque Louis Notari
8, rue Louis Notari
Tél : (+377) 93.15.29.40.

Vidéothèque / Sonothèque José Notari

19, boulevard Princesse Charlotte
Vidéo. Tél : (+377) 93.30.64.85.
Sono. Tél : (+377) 93.30.64.48.

Patinoire

Stade Nautique Rainier III
Du 2 décembre 2006 au 11 mars 2007
Tél : (+377) 93.30.64.83.

Parc Princesse Antoinette

Tél : (+377) 93.30.92.12.
Golf Miniature (18 trous)
Tél : (+377) 93.30.63.87.

Salle d'anniversaire "La Petite Maison"

Réservation Tél : (+377) 93.15.28.89.
54 bis, boulevard du Jardin Exotique

Police Municipale

Place de la Mairie
Tél : (+377) 93.15.28.26.

Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité

Place de la Mairie
Tél : (+377) 93.15.28.59.

Georges MARSAN, Maire

"Service de Gestion - Prêt et location
du matériel municipal pour la Ville" et "Service
du Domaine Communal - Commerce, Halles et Marchés"

Henri DORIA, Premier Adjoint

"Académie de Musique Fondation Prince Rainier III"

Jean-Marc PASTOR, Deuxième Adjoint

"Service Municipal des Sports
et des Etablissements Sportifs"

André J. CAMPANA, Troisième Adjoint

"Jardin Exotique" et "Service Municipal des Travaux"

Claudine BIMA, Quatrième Adjoint

"Service du Mandatement"

Christian Raimbert, Cinquième Adjoint

"Ecole Supérieure d'Arts Plastiques" et
"Service Bureautique-Informatique"

Robert Poyet, Sixième Adjoint

"Service Municipal de l'Affichage et de la Publicité"
"Police Municipale"

Yann MALGHERINI, Septième Adjoint

"Salle du Canton - Espace Polyvalent"

Camille SVARA, Huitième Adjoint

"Service de l'Etat Civil" et "de la Nationalité"

Nadia SANMORI-GWOZDZ, Neuvième Adjoint

"Service d'Actions Sociales et de Loisirs"

Nathalie AUREGLIA-CARUSO, Conseiller Communal

Thierry POYET, Conseiller Communal

Gérard TUBINO, Conseiller Communal

Agnès RATTI, Conseiller Communal

"Médiathèque Municipale"

Jean-Marc DEORITI-CASTELLINI,

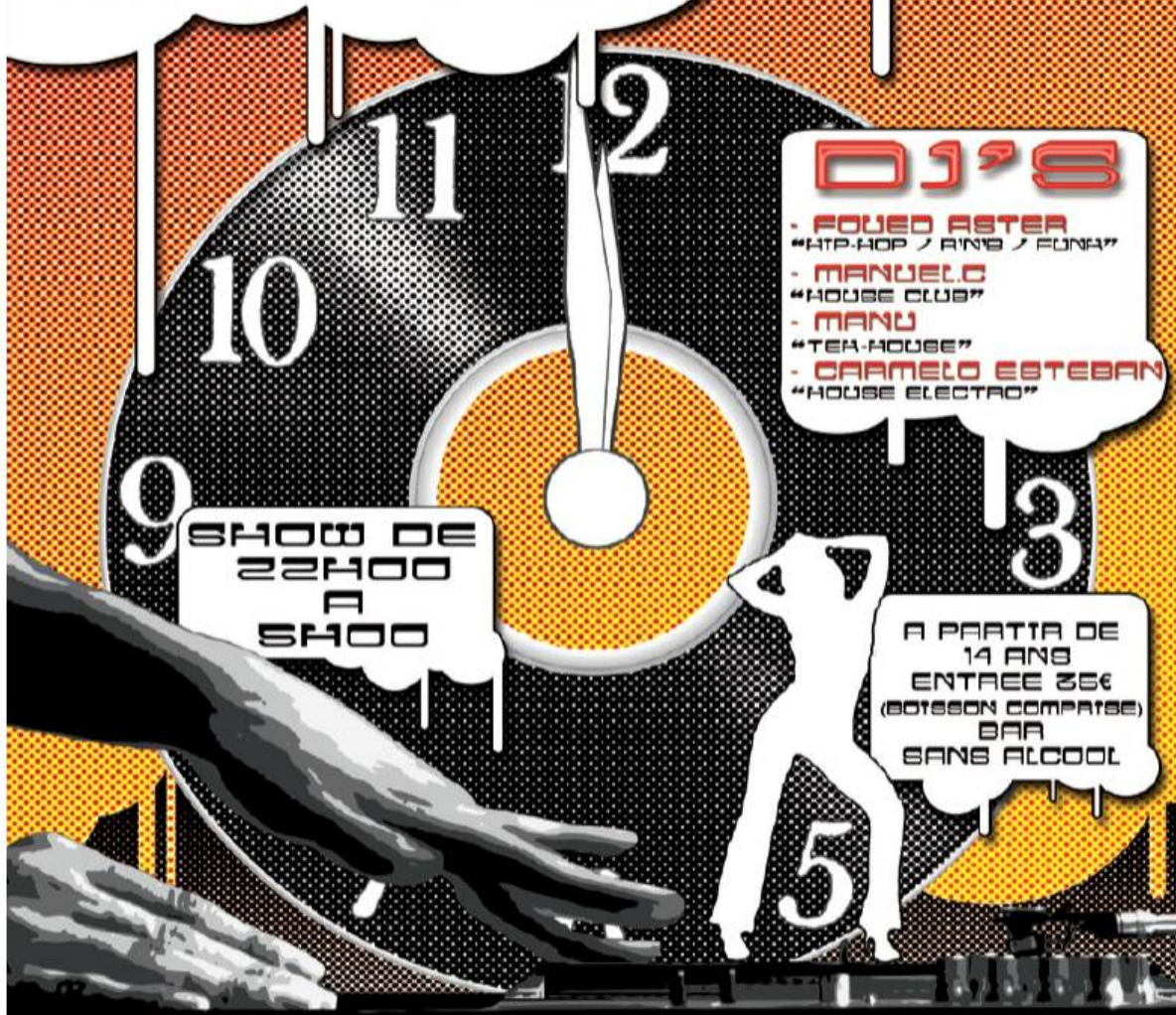
Conseiller Communal

"Cellule Animations de la Ville"



LA MAIRIE DE MONACO PRESENTE
**NEW YEAR
2007**

SALLE DU CANTON
ESPACE POLYVALENT
DIMANCHE 31 DECEMBRE



DJ'S

- **FOUED ASTER**
"HIP-HOP / RIN'S / FUNNY"
- **MANUELO**
"HOUSE CLUB"
- **MANU**
"TEA-HOUSE"
- **CARMELO ESTEBAN**
"HOUSE ELECTRO"

SHOW DE
22H00
A
5H00

A PARTIR DE
14 ANS
ENTREE 35€
(BOISSON COMPRISE)
BAR
SANS ALCOOL

**SOIREE DISCOTHEQUE ANIMEE PAR AXEL
ANIMATION DE SYNTHESE - ARTISTES LIVE**

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'ENTREE

TENUE CORRECTE EXIGEE

LOCATIONS: POINTS DE VENTES HABITUELS



Monaco, Vivre ma Ville création, rédaction et édition - S.A.M. Media & Events / 9, avenue des Castelans 98000 MONACO / Tél. : +377 92 05 77 17 / info@media-events.mc
Comité de Rédaction Georges MARSAN, Maire de Monaco, Les membres du Conseil Communal, Valérie CORPORANDY, Secrétaire Général de la Mairie, Marc PAULI, Chargé de Mission //
Remerciements Claire ANTOGNEILLI, le Secrétariat Général de la Mairie et l'ensemble des Services Communaux // Reportage photos : REALIS, MONTE CARLO PRESS // Crédits photos
Médiathèque Municipale, Mairie de Monaco, Detaille, Francis Droitcourt, Archives du Palais Princier, Fight Aids Monaco, Centre de Presse (Charly Gallo).

Si vous ne souhaitez pas être destinataire de ce magazine, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit :
Mairie de Monaco - BP 523 - MC 98015 MONACO Cedex